

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

DEC 12 1979

SECTION



Distr.
GENERALE

A/C.5/34/79/Add.8
5 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 97 de l'ordre du jour

BUDGET PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Exécution du budget et du programme de l'Organisation des Nations Unies
pour l'exercice biennal 1978-1979

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 8. Commission économique pour l'Amérique latine

CHAPITRE 8. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Tableau 8.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| A. Budget ordinaire | | | | | | |
|---|---|-----------------------------|--|-----------------------|---------|-------------------------------|
| Montant révisé du crédit ouvert pour 1978-1979 | Montant estimatif des dépenses additionnelles | | | | | Total du montant révisé |
| | Inflation <u>a/</u> | Taux de change <u>a/</u> | Décisions des organes directeurs | Autres changements | Total | |
| 26 420,3 | 1 729,7 | - | - | (292,7) | 1 437,0 | 27 857,3 |
| B. Fonds extra-budgétaires (appui technique et appui administratif) | | | | | | |
| Dépenses précédemment prévues pour 1978-1979 | Origine des fonds | | | | | Montant révisé |
| 633,0 | Compte Fonds pour "Frais généraux" de l'ONU | | | | | 411,0 |
| 1 287,0 | PNUE | | | | | 983,0 |
| - | FAO | | | | | 403,0 |
| - | Remboursement des dépenses d'appui aux programme | | | | | 1 624,0 |
| 2 438,4 | Autres fonds extra-budgétaires | | | | | 4 038,0 |
| 4 358,4 | Total, B | | | | | 7 459,0 |
| 30 778,7 | Total, A et B | | | | | 35 316,3 |
| C. Fonds extra-budgétaires (projets opérationnels) | | | | | | |
| Dépenses précédemment prévues pour 1978-1979 | Origine des fonds | | | | | Montant révisé |
| 784,0 | PNUE | | | | | 470,0 |
| 616,0 | PNUD | | | | | 4 746,0 |
| 3 408,0 | FNUAP | | | | | 5 247,0 |
| - | Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la planification du développement | | | | | 171,0 |
| - | Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme | | | | | 336,0 |
| - | FISE | | | | | 162,0 |
| 584,0 | Autres fonds extra-budgétaires | | | | | 1 879,0 |
| 5 392,0 | Total, C | | | | | 13 011,0 |
| 36 170,7 | Total, A, B et C | | | | | 48 327,3 |

a/ Comme il est difficile dans le cas de la CEPAL de dissocier les effets de l'inflation de ceux des fluctuations monétaires, les incidences de ces deux phénomènes sont indiquées sous la rubrique "Inflation".

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| Programme | Montant révisé des crédits ouverts pour 1978-1979 | Inflation | Taux de change | Décisions des organes des directeurs | Transfert de ressources | Autres changements | Total | Total du montant révisé pour 1978-1979 |
|---|---|----------------|----------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------|----------------|--|
| A. <u>Organes directeurs</u> | 341,2 | 3,1 | - | - | - | (16,8) | (13,7) | 327,5 |
| B. <u>Direction exécutive et administration</u> | 1 779,8 | 94,4 | - | - | 8,8 | (24,6) | 78,6 | 1 858,4 |
| C. <u>Programmes :</u> | | | | | | | | |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 546,1 | 31,7 | - | - | (13,3) | (28,1) | (9,7) | 536,4 |
| Planification, projections et politiques relatives au développement | 3 981,6 | 213,3 | - | - | - | (20,1) | 193,2 | 4 174,8 |
| Environnement | 267,1 | 7,4 | - | - | 5,3 | 3,6 | 16,3 | 283,4 |
| Développement industriel | 1 076,3 | 75,6 | - | - | (6,6) | (35,3) | 33,7 | 1 110,0 |
| Commerce international | 1 877,9 | 104,3 | - | - | 18,4 | (5,6) | 117,1 | 1 995,0 |
| Ressources naturelles | 965,9 | 52,0 | - | - | - | (49,2) | 2,8 | 968,7 |
| Population | 634,6 | 35,9 | - | - | (57,5) | (5,9) | (27,5) | 607,1 |
| Science et technique | 153,7 | 18,3 | - | - | (6,2) | (14,6) | (2,5) | 151,2 |
| Développement social | 1 066,9 | 46,4 | - | - | (10,9) | (15,5) | 20,0 | 1 086,9 |
| Statistiques | 1 439,6 | 93,4 | - | - | (34,6) | (50,3) | 8,5 | 1 448,1 |
| Transports, communications et tourisme | 736,0 | 40,9 | - | - | 15,6 | (9,2) | 47,3 | 783,3 |
| D. <u>Appui aux programmes</u> | | | | | | | | |
| Relations extérieures et services d'information | 221,7 | 14,5 | - | - | (20,7) | (12,2) | (18,4) | 203,3 |
| Services de conférence | 2 539,3 | 188,4 | - | - | 21,2 | (76,3) | 133,3 | 2 672,6 |
| Bibliothèque | 774,9 | 69,1 | - | - | (9,8) | (16,8) | 42,5 | 817,4 |
| Gestion des activités de coopération technique | 525,8 | 23,6 | - | - | - | (10,9) | 12,7 | 538,5 |
| Administration et services communs | 7 491,9 | 617,4 | - | - | 90,3 | 95,1 | 802,8 | 8 294,7 |
| Total | 26 420,3 | 1 729,7 | - | - | - | (292,7) | 1 437,0 | 27 857,3 |

Tableau 8-3

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles, par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| Programme | Traitements et dépenses communes de personnel | Frais de voyage | Imprimerie | Autres services contractuels | Frais généraux de fonctionnement | Fournitures, accessoires, mobilier et matériel | Divers | Total |
|---|---|-----------------|---------------|------------------------------|----------------------------------|--|----------|----------------|
| A. <u>Organes directeurs</u> | (29,7) | (4,9) | - | 21,2 | (0,3) | - | - | (13,7) |
| B. <u>Direction exécutive et administration</u> | 53,7 | 24,9 | - | - | - | - | - | 78,6 |
| C. <u>Programmes :</u> | | | | | | | | |
| Agriculture, sylviculture et pêche | (3,7) | (6,0) | - | - | - | - | - | (9,7) |
| Planification, projections et politiques relatives au développement | 192,6 | 0,6 | - | - | - | - | - | 193,2 |
| Environnement | 16,3 | - | - | - | - | - | - | 16,3 |
| Développement industriel | 35,6 | (1,9) | - | - | - | - | - | 33,7 |
| Commerce international | 96,4 | 20,7 | - | - | - | - | - | 117,1 |
| Ressources naturelles | 22,6 | (19,8) | - | - | - | - | - | 2,8 |
| Population | (30,5) | 3,0 | - | - | - | - | - | (27,5) |
| Science et technique | 7,7 | (10,2) | - | - | - | - | - | (2,5) |
| Développement social | 15,5 | 4,5 | - | - | - | - | - | 20,0 |
| Statistiques | 13,3 | (4,8) | - | - | - | - | - | 8,5 |
| Transports, communications et tourisme | 47,8 | (0,5) | - | - | - | - | - | 47,3 |
| D. <u>Appui aux programmes</u> | | | | | | | | |
| Relations extérieures et services d'information | (9,7) | (5,3) | - | 3,4 | - | - | - | (18,4) |
| Services de conférence | 161,0 | 5,3 | (33,0) | - | - | - | - | 133,3 |
| Bibliothèque | 42,2 | (0,3) | - | - | - | - | - | 41,9 |
| Gestion des activités de coopération technique | 17,6 | (4,9) | - | - | - | - | - | 12,7 |
| Administration et services communs | 696,9 | 10,3 | - | 53,4 | 28,9 | 13,9 | - | 803,4 |
| Total | 1 345,6 | 10,7 | (33,0) | 71,2 | 28,9 | 13,9 | - | 1 437,0 |

CHAPITRE 8. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

I. Exécution du programme

8.1 Le secrétariat de la Commission a signalé les dérogations suivantes au programme de travail figurant dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 1/.

Planification, projections et politiques relatives au développement

8.2 Après avoir revu ses priorités à sa dix-huitième session, en avril 1979, la Commission a décidé de mettre fin aux activités suivantes du sous-programme 1 : a) analyse du rôle du secteur public au Mexique; b) analyse des tendances économiques à long terme. En outre, l'étude sur les politiques et la planification économiques en Amérique centrale a été incluse dans l'élément de programme "Mise au point de stratégies et de politiques" du sous-programme 2.

Environnement

8.3 A cause de difficultés de recrutement, l'exécution du programme de travail convenue avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement en février 1977 a été retardée et le programme de travail a été révisé en consultation avec le PNUE en août 1979.

Ressources naturelles

8.4 Conformément à la résolution 411 (XVIII) d'avril 1979 de la CEPAL, on a créé un Service des ressources en eau pour coordonner l'application au niveau régional des recommandations du Plan d'action de Mar del Plata et pour assurer le secrétariat du Comité de session sur les ressources en eau de la CEPAL.

II. Montants révisés (augmentation : 1 437 000 dollars)

8.5 Comme l'indique le tableau 8.1, le déficit qui est estimé à 1 437 00 dollars, est imputable aux effets de l'inflation (1 729 700 dollars), qui ont été en partie compensés par divers changements (292 700 dollars).

8.6 En ce qui concerne l'inflation, des augmentations sont prévues au titre des traitements afférents aux postes permanents (1 243 000 dollars), des dépenses communes de personnel (415 000 dollars) et d'autres objets de dépense (71 700 dollars), notamment personnel temporaire affecté à des tâches générales, heures supplémentaires, frais d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau et communications.

8.7 L'augmentation au titre des traitements afférents aux postes permanents imputable à l'inflation peut se décomposer comme suit :

a) Santiago - Traitements des administrateurs : Dans le premier rapport sur l'exécution du budget, on avait prévu qu'il n'y aurait pour 1978 et 1979, que deux passages en tout à la classe supérieure d'indemnités de poste. Toutefois, le peso chilien ayant subi en 1979 une dévaluation d'environ 16 p. 100 et l'indice local des prix à la consommation ayant augmenté annuellement de 35 p. 100 (l'indice des prix d'août 1979 étant de 124,96, alors que celui d'août 1978 était de 92,78), l'augmentation globale s'est élevée à 19 p. 100, alors que l'augmentation prévue initialement en fonction des effets combinés de l'inflation et de la dévaluation du peso chilien n'était que de 10 p. 100. Ainsi, le nombre moyen de classes d'indemnité de poste effectivement accordées en 1979 dépasse d'une unité la moyenne

prévue dans le premier rapport sur l'exécution du budget et le dépassement de crédit qui en résulte est estimé à 250 000 dollars.

b) Santiago - Traitements des agents locaux : Pour calculer les crédits additionnels demandés dans le premier rapport d'exécution et ultérieurement approuvés, on avait prévu que la moyenne des traitements des agents locaux passerait de 5 900 dollars à 7 200 dollars en 1978 et de 6 300 dollars à 8 000 dollars en 1979. Or, cette moyenne a, en fait, été de l'ordre de 8 100 dollars pour 1978 et de 9 500 dollars pour 1979, ce qui représente une augmentation de 2 400 dollars par poste pendant l'exercice biennal. L'effectif des agents locaux en poste à Santiago étant de 290, l'augmentation à ce titre est estimée à 700 000 dollars.

c) Mexico - Traitements des administrateurs : Aucun crédit additionnel n'était demandé à ce titre dans le premier rapport d'exécution, où l'on n'avait tenu compte que des lieux d'affectation à fortes fluctuations des taux de change et à forte inflation. Le nombre de classes d'indemnité de poste effectivement accordé en 1978 et 1979 dépasse de deux unités le nombre utilisé dans les prévisions initiales. L'augmentation qui en résulte est estimée à environ 150 000 dollars pour l'exercice biennal.

d) Mexico - Traitements des agents locaux : On prévoit pour l'exercice biennal une augmentation de 500 dollars par poste, ce qui représente au total 34 000 dollars, l'effectif actuel étant de 67.

e) Autres bureaux : Le déficit prévu pour l'ensemble des autres bureaux est estimé au total à 109 000 dollars : 53 000 dollars pour les traitements des administrateurs et 56 000 dollars pour ceux des agents locaux.

8.8 L'augmentation correspondante au titre des dépenses communes de personnel, a été estimée à 415 000 dollars. Toutefois, comme il est indiqué plus bas au paragraphe 8.16, cette augmentation devrait être dans une large mesure compensée par des économies réalisées ailleurs.

8.9 Le reste (71 700 dollars) de l'augmentation prévue en raison de l'inflation est dû aux incidences du relèvement des traitements des agents locaux sur la rémunération du personnel temporaire affecté à des tâches générales et sur les heures supplémentaires (38 200 dollars), ainsi qu'à un taux d'augmentation plus élevé que prévu des frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau et des frais de communication (33 500 dollars).

8.10 Les économies indiquées dans le tableau 8.1, à la rubrique "Autres changements" (292 700 dollars), sont imputables aux effets nets d'un nombre important de variations qui sont présentées par objet de dépenses aux paragraphes 8.12 à 8.23 ci-après. Les plus importantes concernent les dépenses communes de personnel (diminution : 221 000 dollars), les postes permanents (diminution : 205 000 dollars) et le personnel temporaire affecté à des tâches générales (augmentation : 100 000 dollars).

8.11 Les économies figurant à la rubrique "Transfert de ressources" du tableau 8.2 correspondent non seulement à des transferts et à des échanges de ressources et de postes entre programmes, mais également à une certaine redistribution des services de consultants, du personnel temporaire et des frais de voyage en fonction de l'évolution des besoins des différents programmes.

Traitements et dépenses communes de personnel (Augmentation : 1 345 600 dollars)

8.12 Le déficit estimé au total à 1 345 600 dollars est dû à des dépassements de crédits au titre des postes permanents (1 016 300 dollars), du personnel temporaire affecté à des tâches générales (130 000 dollars), des heures supplémentaires (50 200 dollars) et des dépenses communes de personnel (194 000 dollars), compensés dans une mesure limitée seulement par des économies réalisées au titre du personnel temporaire pour les réunions (27 900 dollars), et des services de consultants (17 000 dollars).

8.13 Le déficit prévu au titre des postes permanents (1 016 300 dollars) résulte d'une inflation se chiffrant à 1 243 000 dollars, comme il est expliqué au paragraphe 8.7 et est compensé dans une faible mesure (226 700 dollars) par des économies dues à un nombre plus élevé que prévu de postes vacants pendant tout l'exercice biennal.

8.14 Le dépassement de crédits prévu au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales (130 000 dollars) s'explique comme suit : les traitements des agents locaux ont été relevés comme indiqué au paragraphe 8.7 (30 000 dollars); un nombre croissant de publications de la CEPAL ont été imprimées dans les ateliers du secrétariat (33 000 dollars); il a fallu recruter du personnel de sécurité supplémentaire non prévu (39 800 dollars); le volume de travail de la Division administrative a augmenté (27 200 dollars).

8.15 On prévoit un déficit important (50 200 dollars) au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit en dépit de strictes mesures de contrôle. La plus grande partie de ce dépassement de crédits (33 500 dollars) résulte d'une décision prise en mai 1977 de faire bénéficier du sursalaire de nuit trois groupes d'agents locaux employés à Santiago, à savoir le personnel d'entretien, le personnel de sécurité et les téléphonistes qui travaillent tous de nuit. Aucun crédit n'avait été demandé initialement à cet effet. Un autre facteur contribuant au déficit (8 000 dollars) est le relèvement des traitements des agents locaux mentionné au paragraphe 8.7.

8.16 Le dépassement de crédits prévu (194 000 dollars) au titre des dépenses communes de personnel résulte directement de l'augmentation concernant les postes permanents. L'augmentation (415 000 dollars) qui aurait normalement résulté de l'application, aux fins du calcul des montants estimatifs révisés, du pourcentage standard que les dépenses communes de personnel représentant par rapport aux postes permanents (40 p. 100) (voir paragraphe 8.8), sera sensiblement réduite (221 000 dollars), en raison d'un élément qui a déjà été reconnu par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 1980-1981 ^{1/} : le pourcentage des dépenses communes de personnel à Santiago semble avoir été surestimé. Les montants révisés actuels ont été établis sur la base d'un pourcentage de 38,8 p. 100 pour l'ensemble de la CEPAL.

8.17 On prévoit des économies de 27 900 dollars au titre du personnel temporaire pour les réunions, en raison de la décision de cesser de recruter individuellement du personnel temporaire pour assurer le service des réunions dans la sous-région des Caraïbes. Toutefois, comme il est indiqué au paragraphe 8.21, ces économies sont dans une large mesure annulées (21 200 dollars) par des dépenses additionnelles au titre des services contractuels, les interprètes et les traducteurs étant engagés pour ces réunions en vertu d'un contrat conclu avec une institution de la sous-région.

^{1/} A/34/7, par. 18.

8.18 Les économies au titre des services de consultants (17 000 dollars), qui représentent 10 p.100 du crédit ouvert sont dues à une politique d'économie pratiquée en application de la résolution 32/209 de l'Assemblée générale.

Frais de voyage (Augmentation : 10 000 dollars)

8.19 Le léger déficit apparaissant à cette rubrique est dû à une augmentation des frais de voyage du personnel se rendant à des réunions (15 700 dollars), qui est compensée en partie par de faibles économies (5 000 dollars) sur le reste des frais de voyage.

Imprimerie (Diminution : 33 000 dollars)

8.20 Les économies prévues au titre des travaux contractuels d'imprimerie résultent de la décision de faire reproduire davantage de publications de la CEPAL dans les ateliers du secrétariat, comme il est indiqué au paragraphe 8.14.

Autres services contractuels (Augmentation : 71 200 dollars)

8.21 Le déficit prévu découle dans une certaine mesure (21 200 dollars) des nouvelles dispositions prises pour assurer le service des conférences dans la sous-région des Caraïbes (voir par. 8.17). Le reste du déficit (50 000 dollars) est entièrement imputable à un dépassement important des crédits prévus au titre des travaux contractuels de traitement des données. En dépit d'un strict contrôle des dépenses pratiqué depuis le deuxième trimestre de 1979, le volume important des travaux déjà approuvés dans le cadre de programmes techniques (par exemple, transports, problèmes du développement et commerce) ont rendu le déficit inévitable.

Frais généraux de fonctionnement (Augmentation : 28 900 dollars)

8.22 Si les variations concernant les objets de dépense figurant à cette rubrique s'annulent les unes les autres dans l'ensemble, le déficit indiqué ci-dessus est imputable à l'effet de l'inflation sur les frais d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau (23 000 dollars), en particulier électricité et mazout pour les chaudières, ainsi que sur les frais de communications (10 500 dollars), en particulier, communications téléphoniques et télégraphiques.

Fournitures et matériel (Augmentation : 13 800 dollars)

8.23 Le déficit prévu est essentiellement dû au fait que davantage de publications de la CEPAL sont reproduites par les soins du Secrétariat, au lieu de l'être par des entreprises commerciales.